

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MURDOCHVILLE, TENUE LE MERCREDI 7 AOÛT 2024, À 17 H, À LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE SITUÉE SUR LA 5<sup>E</sup> RUE.**

**Sont présents :**

Le maire : Délisca Ritchie Roussy

Les conseillers : Poste 2 : Harold Mercier  
Poste 3 : Gilles Bernatchez  
Poste 6 : André Minville

**Et :**

La greffière adjointe : Nadia Soucy

**Sont absents :**

Les conseillers : Poste 1 : Mathieu Blanchette  
Poste 4 : Daniel Fournier  
Poste 5 : Jean-Pierre Chouinard

**1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE.**

Le maire, madame Délisca Ritchie Roussy, souhaite la bienvenue aux personnes présentes, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 17 h.

**2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.**

Le maire, madame Délisca Ritchie Roussy, fait lecture de l'ordre du jour présenté aux membres du Conseil qui se lit comme suit :

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM.
2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.
3. DEMANDE DE DON DE LA SOCIÉTÉ D'ALZHEIMER GÎM.
4. PÉRIODE DE QUESTIONS.
5. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE.

Suite à cette lecture,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR GILLES BERNATCHEZ  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE l'ordre du jour soit et est accepté tel que présenté.

**3. RÉOLUTION 24-095 - DEMANDE DE DON DE LA SOCIÉTÉ D'ALZHEIMER GÎM.**

CONSIDÉRANT la lettre de mesdames Madeleine Fournier et Julie Lévesque, demandant une contribution financière pour la tenue d'un tournoi de golf visant à amasser des fonds pour la Société Alzheimer Gaspésie-Îles-de-la-

Madeline, tournoi qui a eu lieu  
le 3 août dernier.

POUR CE MOTIF,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR ANDRÉ  
MINVILLE  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la Ville de Murdochville octroie pour le  
tournoi de golf visant à amasser des fonds pour  
la Société Alzheimer Gaspésie - Îles-de-la-  
Madeline, une somme de 500 \$ provenant du fonds  
de contributions volontaires d'Énergie éolienne  
du Mont Copper et d'Énergie éolienne du Mont  
Miller, soit 250 \$ chacun.

**4. PÉRIODE DE QUESTIONS.**

Aucune question n'est posée.

**5. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE.**

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR  
HAROLD MERCIER

QUE l'assemblée soit et est déclaré levée à  
17 h 03.

\_\_\_\_\_  
Délisca Ritchie Roussy  
Maire

\_\_\_\_\_  
Nadia Soucy  
Greffière adjointe